****

**Conseil exécutif 2019-2020**

**L’Association générale étudiante de droit de l’Université de Sherbrooke**

**Réunion #2 - Été 2019**

**Vendredi le 24 mai 2019**

**Université de Sherbrooke --- A9-146-2**

**Présences:**

**Ioana Andrei**

**Dereck Dumont**

**Malory Grondin**

**Vincent Beaupré (par téléphone)**

**Arianne Tévis-Beauchamp**

**Lauriane Massie (par téléphone)**

**Matilda Bourdeau-Chabot**

**Stéphanie (par téléphone)**

**Absences:**

**Observateurs:**

**William Richard (par téléphone)**

**Anne-Sophie Beaulieu**

1. **Ouverture de la réunion**

**Ioana Andrei déclare l’ouverture de la séance à 12:17.**

1. **Désignation du praesidium**

**Dereck Dumont propose Ioana Andrei à la présidence et Malory Grondin au secrétariat.**

**Lauriane Massie appuie.**

**Proposition adoptée à l’unanimité.**

1. **Adoption de l’ordre du jour**

**Dereck Dumont propose l’adoption de l’ordre du jour tel que présenté.**

**Malory Grondin appuie.**

**L’ordre du jour est adopté à l’unanimité.**

1. **Adoption des procès-verbaux**

**Lauriane Massie propose d’adopter les procès verbaux des 19 mars 2019, 26 mars 2019, 1er avril 2019, 12 avril 2019 et 10 mai 2019.**

**Dereck Dumont appuie.**

**La proposition est adoptée à l’unanimité.**

1. **Dossiers internes**
	1. **Commission de refonte: représentants de programme**

**Ioana Andrei :** Durant mes rencontres hebdomadaires avec Me Gaulin, elle nous a indiqué (voir échange) qu’elle veut qu’on inclue dans l’élection les représentants de programmes pour qu’ils puissent siéger sur les comités de programmes. Ça n’aurait pas été mis à jour complètement. Il faudrait voir avec Lauriane pour intégrer ces postes-là pour lesquels on a déjà le libellé.

**Lauriane Massie**: Je ne sais pas pourquoi elle dit que ça n’a pas été intégré parce que c’est écrit. Ce qu’ils nous avaient proposé s’agit de droit transitoire, on ne l’a pas écrit dans les règlements généraux et à l’avenir ce sera seulement en première année qu’il y aurait élections, sauf pour cette année.

**Dereck Dumont** : C’est à quel article?

**Lauriane Massie**: C’est juste avant les annexes, je ne sais pas par coeur.

**Ioana Andrei**: quelle est la pertinence d’avoir quelqu’un d’élu en première année? Je me questionne sur l’intérêt de siéger sur le comité de programme, alors que la personne n’a pas vraiment d’expérience au baccalauréat et dans le programme. La direction veut que ce soit des 2e et 3e années (nuances apportées par Me Gaulin).

**Lauriane Massie**: Dans leur proposition d’article, il y avait des premières années d’élu.es?

**Ioana Andrei**: C’est seulement pour les cheminements généraux qu’il y a des étudiants de premières années et pour sciences de la vie.

**Lauriane Massie**: Je pense que notre article est correct, cette année on élit chaque année pour qu’il y ait des représentants de toutes les années.

**Dereck Dumont**: je comprends le point de me Gaulin, mais cette année on va élire des gens de chaque année et les années suivantes, les postes seront comblées. Les premières années sont importantes puisqu’ils connaissent leur propre réalité. Je ne pense pas que la faculté puisse s’ingérer dans nos règlements généraux, pour le moment, notre article fonctionne.

**Ioana Andrei**: je veux m’assurer de bien comprendre: pour MBA et COOP, le libellé suggère qu’on élise 4 personnes. Les années suivantes, on élira seulement les 2 personnes de première année et d’autres personnes s’il y a vacance d’un poste.

**Lauriane Massie**: Ils en veulent quatre? Ce n’est pas ce qu’on a, mais on peut le changer. En AG les gens trouvaient que c’était beaucoup, mais c’est facile à ajuster. Je viens de voir une coquille pour le point coop, mais on va arranger ça.

**Ioana Andrei**: on se rencontre Lauriane, Matilda et moi pour en parler hors CE.

**Dereck Dumont**: MBA on ne devrait pas le changer car c’est 4 ans donc ça revient à 4 personnes… on doit considérer que c’est une année de plus. Si on veut qu’il y ait 4 personnes au total, en tenir compte.

* 1. **Choix du mode de désignation du nouveau décanat:**

**Ioana Andrei:** On n’a pas élu de doyen pour 4 ans, donc on aura une doyenne par intérim. Le conseil de la fac se penche sur la méthode qui sera utilisé pour choisir le/la prochain/e doyen/ne. Trouver une liste de participants hypothétique pour que dès qu’on met en branle processus, les gens s’implique directement.

* + 1. **Collège électoral hypothétique (9 personnes étudiantes, donc AGED + 1)**

**Ioana Andrei**: Pour le dernier collège, ce qu’on a fait c’est qu’on a demandé à tous les membres du CE en termes d’intérêt des étudiants. Qui parmi les exécutants est intéressés à faire partie du collège électoral. C’est des étudiants, prof, personnels qui se rassemble pour voter sur les candidatures, élire les membres sur la commission électorale et le fonctionnement du collège. Pour le moment, on ne sait pas encore quand l’élection aura lieu parce qu’on n’a pas encore choisie la méthode/procédure pour l’élection du doyen/ne. Le 14 juin on va voter sur cette dernière.

Ceux et celles qui veulent participer: Arianne, Dereck, Ioana, Malory, Matilda, Vincent, Lauriane, William. Steph ne veut pas participer. En principe il manquerait une personne, on pourra regarder avec les gens impliqués à l’automne. Propositions de personnes: Thomas Champagne (président CA), Anne-Sophie Beaulieu.

* + 1. **Comité de consultation (une personne étudiante désignée par l’AGED)**

**Ioana Andrei:** Collège électoral est hypothétique, il y a une autre option, soit le comité de consultation. Il consiste en une cinq personnes dont une personne étudiante qui représente les membres du premier cycle. Il y a des rencontres plus fréquentes et un investissement supérieur en temps pour cette personne. On peut prendre quelqu’un du CE ou présenter le poste en AG.

**Dereck Dumont**: Il me semble que c’est un peu poche qu’il y ait qu’une personne. Les étudiants/es sont une grande proportion de la faculté, il faut qu’ils soient bien représentés. Je suis en faveur du collège électoral.

**Ioana Andrei**: Je comprends absolument ton point, c’est ce que je comptais faire valoir au conseil de la Faculté. Toutefois, on ne décide pas ça aujourd’hui. Dans l’éventualité où c’est ce qui arrive en conseil de Faculté, il faudra tout de même choisir une personne. Qu’est- ce qu’on fait, nous? La date limite pour soumettre les noms est le 14 juin.

**Dereck Dumont**: Dans notre rôle d’exécutants, on connaît plus la réalité. On travaille avec le décanat. Je ne pense pas aller en AG, ce serait probable que ce soit déjà quelqu’un du CE qui se propose.

**William Richard**: Je suggère que ce soit Arianne ou la présidence puisque c’est très pertinent avec leur poste.

**Stéphanie Larouche**: Je suggère qu’on vote en AG entre les personnes proposées.

**Arianne Tévis-Beauchamp**: Ça ne me dérange pas, si Will veut le faire je peux lui laisser, mais c’est certain que ce serait intéressant et en lien avec mon mandat si j’y allais.

**William Richard**: Si Arianne est intéressée, je trouve que c’est vraiment pertinent avec son mandat. Si elle est à l’aise, je la laisserais gérer ça.

**Ioana Andrei** : On peut donc s’entendre que c’est Arianne que je nommerai dans cette éventualité.

* 1. **Nouvelle répartition des comités étant donné le nouveau poste**

**Dereck Dumont**: On ne peut pas dire à 100% qu’il y aurait un nouveau poste sur le CE, mais j’ai l’impression que les chances sont plus que favorables. On en parle en CA la semaine prochaine. On devrait faire la répartition des comités en fonction du nouveau poste. C’est poche si les gens/comités commencent déjà à travailler sur des projets, j’ai l’impression que ce serait un pas en arrière. L’année dernière c’est ce qui a soulevés des pépins puisqu’on arrive comme un cheveux sur la soupe après 3 semaines. On devrait refaire la répartition présentement pour que les changements ne touchent pas personne. On aura pas le temps selon moi de gérer ça à l’automne.

**Matilda Bourdeau-Chabot:** Je suis d’accord avec tout ce qui a été dit. Comme personne n’est sur le poste présentement, il faut que quelqu’un gère les comités pour l’été (transition) pour la stabilité.

**William Richard:** Le nouveau poste pourrait seulement prendre DVA pour la première année, ça aurait moins d’impacts sur la répartition.

**Ioana Andrei**: Je suis du même avis que Will. On pourrait attendre d’avoir la décision officielle du CA. Une nouvelle répartition complète n’est pas nécessaire selon moi. Ce n’est pas un enjeu de la refaire par contre, ça va me faire plaisir.

**Lauriane Massie:** Je ne trouve pas nécessaire de refaire une répartition maintenant. Tant qu’à donner le comité à un poste vacant… Une «chaise musicale» ne sera pas “si” perturbante et nuisible, ce n’est pas dramatique. Il va y avoir maximum de 2-3 comités qui vont avoir leur représentant du CE qui change.

**Matilda Bourdeau-Chabot:** Si on ne fait pas la répartition tout de suite, quand est-ce qu’on ferait la future?

**Ioana Andrei:** On devrait attendre que la personne soit élue et ensuite réajuster les comités. Si jamais il est question de répartition complète, tout le monde donnerait ses préférences comme lors de l’autre répartition.

**Dereck Dumont**: Je ne veux pas qu’à l’automne on refasse une répartition complète. On n’a pas le temps, c’est intense. On devrait le faire quand le poste est créé et non seulement quand la personne est élue.

**Malory Grondin:** Je suis du même avis que Will et Io par rapport au fait qu’on devrait attendre la décision officielle du CA. Je ne pense pas qu’une répartition complète soit nécessaire. J’ai l’impression que la seule personne touchée par ça, c’est moi, puisque c’est moi qui aie DVA. Je pourrais juste prendre un comité de la présidence, donc ça ne toucherait qu’un ou deux comités. Si je reprends le principe de chaise musicale évoqué par Loriane, la plupart des comités ne font pas grand-chose durant l’été, hormis ceux de Dereck, donc ils n’auront pas encore commencé à travailler sur de gros projets.

**Matilda Bourdeau-Chabot:** Comme ça a été soulevé, est-ce que c’est juste DVA ou un autre comité aussi? Si c’est juste DVA, on peut attendre. S’il y en a deux ou plus, on devrait tout de suite pour que les premières semaines sont aussi couvertes. Je suggère qu’on fasse en deux temps: d’abord nombre de comités qu’on switch et ensuite le moment où on fait la répartition.

**Ioana Andrei:** Je suis d’accord, sauf pour le vote. Je ne pense pas que ce soit optimal de le faire tout de suite. On devrait attendre après le CA pour voir si le poste est créé. On sera encore dans un délai raisonnable pour faire le switch si jamais. Je suggère qu’on attende au prochain CE pour faire le vote.

* 1. **AG à venir**

**Lauriane Massie:** Est-ce qu’on fait une AG avant le 14 juin pour élire la personne sur le collège électoral? À mon avis c’est un peu trop tôt pour l’AG d’été. Si on le fait là, des points arriveront après, je ne voudrais pas qu’on doive convoquer une seconde AG durant l’été.

**Dereck Dumont**: Après la semaine de relâche, on aura une AG à prévoir.

1. **Dossiers professionnels**
	1. **Plan de commandite**

**Malory Grondin:** La structure du plan de commandites est faite, j’ai envoyé mon plan au CDP pour révision par eux et la Faculté. Je devrais avoir des nouvelles au courant de la semaine prochaine pour que le plan final soit envoyé aux partenaires potentiels début juin.

J’ai déjà une réponse d’Osler qui remettra des C.c.Q. aux premières années comme par le passé. La demande a été faite pour que ce soit des Yvon Blais plutôt que des Wilson Lafleur. J’attends une réponse à cet effet. Josée Perreault m’a dit qu’Osler en donne à toutes les facs de droit, donc le cabinet fait une grosse commande et la raison pour laquelle on a eu des Wilson Lafleur, c’est que c’était moins dispendieux.

**Lauriane Massie:** Good job!

* 1. **CDAI**

**Malory Grondin:** Le CDAI a un nouveau nom: Comité du droit des affaires et investissements (plutôt que « club »); Il aura un nouveau logo et un nouveau plan de commandites, que j’ai intégré directement dans celui de l’AGED. Comme ça, les cabinets cesseront de nous voir comme deux entités séparées. L’objectif cette année est d’intégrer le CDAI à l’AGED et qu’au même titre que tous les autres comités, l’argent passe par nous et non directement le CDAI.

**Dereck Dumont** : On est rendu où, est-ce qu’on a un projet d’article d’écrit pour les règlements? On n’a pas d’autres CA avant celui de budget? Ce serait pertinent qu’ils soient intégrés dans l’AGED avant le début de la session d’automne. Sinon on en fait un autre, mais selon vos démarches c’est possible pour mercredi prochain?

**Ioana Andrei**: À ma connaissance, la raison qu’on n’a pas de libellé est qu’on attend après le CDAI. Normalement on aurait dû avoir une rencontre mercredi dernier. Je vais faire un suivi pour le prochain CA. Mais toutefois, c’est possible de leur donner une date butoir qui serait le CA de budget.

**Dereck Dumont**: Ce n’est pas grave de refaire un CA cet été, je pense juste que ça doit être fait avant le CA de budget. Surtout pour les commandites? Les élections? C’est compliqué s’ils ne sont pas dans l’AGED…

**Malory Grondin:** La rencontre de mercredi est effectivement tombée à l’eau, mais j’ai discuté au téléphone avec les deux coordonnatrices. On a principalement parlé du plan de commandite, mais aussi de leur intégration dans l’AGED. J’ai l’impression qu’elles pensaient que ça se faisait mercredi. J’ai entendu dire qu’il y avait déjà un projet d’article, il faudrait vérifier avec Lindsay. Tout ce qui est commandite, intégré ou pas à l’AGED, tout passe par l’AGED.

**Ioana Andrei** s’engage a faire un suivi quant au libellé.

**Malory Grondin:** *Compte de banque indépendant du CDAI?* Présentement, il a son compte indépendant. Le comité souhaite conserver son compte à part puisqu’ils ont peur de dépendre de Vincent pour leurs transactions courantes… selon les coordonnatrices, une des conditions pour rejoindre l’AGED était de conserver leur compte indépendant. Personnellement, je ne vois pas pourquoi un comité aurait un compte indépendant puisqu’il fait partie de l’AGED et donc, lorsqu’il contracte, il le fait au nom de l’AGED. De ce fait, les paiements devront être fait par l’AGED et non pas le CDAI.

**Lauriane Massie:** C’est bizarre qu’il demande ça, parce que Sandrine était dans le CA l’an passé, elle devrait savoir ce que ça implique. Tout ce que ça va changer d’avoir un compte de banque c’est le budget qu’on leur alloue va aller là? Un comité (à part promo) n’a pas de compte indépendant. Ils ne devrait pas avoir ce privilège.

**Vincent Beaupré**: Je ne comprends pas pourquoi le CDAI voudrait avoir un compte indépendant. Pour la partie CDAI du plan de commandites ça va directement au comité? Toutes les commandites seront versées à eux ou ensuite on répartit le budget total des commandites en fonction des comités?

**Malory Grondin:** Pour ce qui est du plan de commandite en général, le montant de chaque forfait ira dans le paiement de l’activité, puis le restant, dans le compte de l’AGED. Pour ce qui est des activités précises, où les cabinets s’associent directement à un comité en disant qu’ils veulent investir précisément dans ce projet, les commandites de ces partenaires vont directement dans le budget de ce comité-là. Ensuite, le budget d’un comité est séparé en deux: ce qui est attribué par les commandites spécifiques et ce qui est attribué par le CA. C’était aussi une crainte du CDAI que de voir leur budget varier selon les décisions du CA. Ce que Sandrine disait, c’est que le comité ne fait pas de profit. Leur compte de banque roule à 100 à 300$.

**Dereck Dumont**: Lorsqu’on fait la division du budget en CA, les commanditaires font partie des revenus de l’AGED qu’on divise parmi les comités. En réalité, ce ne sont jamais deux affaires séparées, ce qu’il faut comprendre pour éviter des malentendus. Lorsqu’un commanditaire donne un montant à un comité, ce montant est inclus dans celui alloué par le CA. L’AGED ne pourra jamais attribuer moins que ce qu’ont donné les commanditaires, mais n’est pas tenue d’en accorder davantage. Par rapport au compte de banque, il faudrait leur demander les raisons pourquoi elles veulent un compte de banque. Personnellement ça ne me dérangerait pas qu’ils aient leur compte indépendant, il faut leur faire comprendre les enjeux.

**Lauriane Massie:** Rien ne les empêche de faire comme les autres comités et d’aller chercher des commandites autres durant l’année. Le risque avec autre compte c’est que ça se peut que l’argent ne revienne pas à l’AGED à la fin de l’année, c’est quand même l’argent de l’AGED donc ça serait plus difficile d’aller la chercher si ce n’est pas le même compte.

**Vincent Beaupré**: Je pense la même chose que Lauriane, je ne vois pas pourquoi ils en auraient un. L’an dernier, Yannick a soulevé en CA que ce n’est pas aux membres de payer de leur poche, il faudrait avoir des éclaircissements là-dessus. C’est également plus facile de gérer les livres si je les fais tous moi-même.

**Malory Grondin**: Pour répondre, oui le CDAI a bcp d’argent qui passe par leur compte, mais c’est des dépenses courantes de leur activités (autobus, etc.) et ces dépenses proviennent de contrats qui ne seront plus fait avec le CDAI mais avec l’AGED directement. Je ne pense pas qu’on peut imposer à un comité de sortir de leur poche (...). Je pense que ça serait juste plus facile pour l’AGED qu’il n’ait pas de compte indépendant.

**Ioana Andrei:** Je suggère qu’on prenne une décision à la suite de ma discussion avec le CDAI pour prendre une décision plus éclairée. Je vous reviens avec ça.

* 1. **Chalet**

**Ioana Andrei:** Au dernier CE, on a voté que le chalet serait pendant l’été. Malory a été mandatée de faire un sondage. Je vous invite à rentrer vos dispos le plus rapidement possible.

**Malory Grondin:** Le sondage est en ligne pour les disponibilités, répondez-y avant le prochain CE svp.

1. **Dossiers communication**
2. **Dossiers externes**
3. **Dossiers académiques**
4. **Dossiers administratifs**
5. **Dossiers financiers**
	1. **Frais Monetico**

**Vincent Beaupré:** Nous avons un nouveau terminal qui engendre des frais mensuels, ce qui est correct, mais on a des frais de transaction individuelles. 0,08$ à 0,15 $ par transaction débit et 2,7% par crédit. J’aimerais qu’on cherche à inclure les frais dans les paiements. Je trouve plate que l’AGED ait à débourser les frais pour un service offert.

**Dereck Dumont**: c’est plate que l’AGED paie les frais, mais faut s’assurer que la Loi sur la protection du consommateur ne s’applique pas à nous puisque si oui, on ne peut pas refiler les frais au consommateur.

**Malory Grondin**: Par rapport aux virements, ils demandent beaucoup de gestion, donc l’utilisation de la machine facilite la chose.

**Dereck Dumont**: On va en parler en CA. Malo pourrait écrire à Me Desjardins pour la LPC?

**Lauriane Massie**: Je me rappelle que Philippe avait fait une estimation pour savoir quel genre de montant devrait être payé par crédit ou débit pour savoir ce qui est le plus avantageux.

1. **Dossiers des activités étudiantes**
	1. **Vin & Fromage**

**Dereck Dumont:** J’organise ça à l’automne, il n’y a pas de date encore déterminée. Je ne veux pas l’organiser tout seul, comment on s’organise? Est-ce qu’on crée un comité comme pour la FEDQ et le 50E? Je n’ai pas de préférence, mais peut-être le fun d’aller chercher des personnes externes qui ont des compétences / expériences qu’on n’a peut-être pas nécessairement.

**Ioana Andrei:** Je suis d’avis qu’il faut éviter trop de mises en candidature pour la chose. J’aimerais soulever que c’est une activité de nature sociale donc tu as le pouvoir décisionnel pour faire ce que tu veux, au final. Organise ça avec qui tu veux.

**Dereck Dumont** : Je demande votre avis, je ne sais pas ce qui serait le mieux.

**Lauriane Massie**: Ça dépend de l’ampleur de l’événement. Si c’est un gros événement, on peut aller plus vers un comité d’organisation. Si c’est juste “cocktail” comme les autres comités, ça ne vaut pas la peine de faire un appel de candidatures, on peut le faire comme quand on organise les tailgate.

**Malory Grondin** : Je vais t’aider, je l’ai déjà inclus dans mon plan de commandite pour trouver de l’argent.

**Dereck Dumont**: Je vais penser à ça, c’est le fun quand il y a un comité déjà préétabli puisqu’on peut répartir les tâches plus facilement. Je vais écrire à des gens.

Pour le tournoi sportif, l’an dernier on avait inclus des gens du CE, mais cette année on veut le faire plus “gros”. On va commencer à l’organiser plus tôt, est-ce que des membres du CE voudraient s’impliquer dans l’organisation et pour bénévole?

**Ioana Andrei:** Je suggère qu’on fasse ça sur le groupe Fb, à l’extérieur du CE. Ça permettra aux gens de voir si les gens veulent s’impliquer. Je veux proposer qu’à l’avenir, pour toutes sortes d’activités de nature sociales externes au CE comme le tournoi et le vins et fromages, qu’on s’entende sur une procédure (comité ad hoc).

**Ioana Andrei propose une procédure selon laquelle il y a création d’un comité ad-hoc lorsqu’il est question de l’organisation d’un événement de nature sociale qui ne relève pas déjà d’un comité.**

**Malory Grondin appuie.**

**AU**

* 1. **Conflits d’horaire**

**Ioana Andrei:** C’est un enjeu litigieu. La faculté veut remédier au fait que trois de nos grands événements sociaux se passent pendant la journée où la fac se permet de mettre des cours (mardi) ou des reprises (mercredi). Tous ces événements se passent à la session d’hiver, ça fait trois événements le mardi. Les gens sont déchirés entre aller au cours ou à l’événement. En tant qu’exécutants, on cherche à accommoder les étudiants, donc la situation n’est pas optimale. Ce n’est pas optimal pour nous de changer de journée: mardi et mercredi ne sont pas disponibles, jeudi on a déjà quelque chose et vendredi il n’y a personne à Sherbrooke. Je suggère de faire un compromis de ne pas mettre les événements tous les mardis, mais ça implique qu’on devra faire de l’ingérence dans les choix de dates faits par les comités.

**Lauriane Massie:** On ne peut pas faire la fin de semaine, c’est sûr. On pourrait alterner pour les gros événements puisque c’est plate pour les étudiants/es qui ont des cours le mardis. Il faudrait faire un choix rapidement puisque les comités réservent bientôt les salles.

**Malory Grondin:** D’abord, il y a des groupes qui ont des cours le mardi soir, mais il serait pertinent que la Faculté alterne entre les groupes qui ont des cours le mardi soir. Les jeudis ne sont pas optimaux pour faire des événements à cause des 5@8 et les bars sont au courant. Le vendredi il n’y a plus personne et le lundi c’est tôt dans la semaine, plusieurs personnes ne sont pas là. Les mardi et mercredi demeurent les meilleures journées pour effectuer les grands événements.

**Dereck Dumont**: Je suis fortement en désaccord pour le jeudi, c’est impensable puisque beaucoup de monde font partie des événements et le monde aime se préparer. Ce n’est pas dans l’intérêt de l’AGED de faire moins de profits aux 5@8. Les jeudis, les bars savent que les étudiants sortent et que les comités promos organisent des afters, donc il y a moins de possibilités de faire du profit pour les comités des évènements. Mercredi, je comprends, c’est la veille du 5@8, le mardi c’est le mieux. La fac est-elle capable de mettre les cours le mercredi et les reprises le mardis? Je ne suis pas à l’aise qu’on s’ingère dans les décisions de dates des comités, pourrait nous retomber dessus si pas de monde à l’événement.

**Arianne Tévis-Beauchamp:** En reprenant ce que dit Dereck, c’est difficile d’imposer une journée aux comités. Si jamais on décide d’y aller avec cette idée, il faudra le faire dans les plus brefs délais. Le défilé, par exemple, rencontre le Granada dans les semaines qui suivent!

**Lauriane Massie:** Je pense que c’est important de faire le compromis et d’alterner, mais peut-être pas le casino puisque tôt dans la session. C’est plus important pour le défilé et le Show puisque c’est deux semaines back à back. C’est plate pour les groupes qui ont des cours, ils doivent manquer deux fois de suite le même cours. Sinon, ils doivent faire un choix entre les deux événements et ça nuit aux profits qui pourraient être réalisés par les deux comités. Ce serait nécessaire d’alterner.

**Ioana Andrei:** Pensez-vous que c’est possible pour casino de faire leur événement à l’automne? J’ai l’impression que parmi les trois, l’organisation de cet évènement est la moins ardue. Si on libère un évènement sur trois et qu’il se tient à l’automne, ce serait peut-être moins litigieux pour convenir aux gens. Qu’en pensez-vous?

**Lauriane Massie:** Je pense que c’est une bonne piste, il faudrait regarder avec le comité de cette année. Ce serait une bonne idée pour “décharger” la session d’automne.

**Vincent Beaupré**: Il faudrait que je parle avec Gabriel Bourret, il n’avait pas l’air d’avoir commencé la préparation. Je pourrais vous revenir avec ça d’ici le prochain CE.

**Malory Grondin:** J’ai parlé avec Gab par rapport au plan de commandite. Le comité a commencé à *brainstormer*sur l’évènement en général ils veulent faire quelque chose de vraiment différent, d’où l’importance de leur en parler.

**Dereck Dumont**: On peut leur suggérer, sans s’ingérer.

1. **Varia**
	1. **Calendrier événements coordonnateurs**

**Dereck Dumont**: J’ai publié le calendrier pour les événements de l’AGED, aussitôt que vous avez un événement, mettez-le là pour qu’on puisse bien les répartir. Soyez assidu.

**Malory Grondin**: Il faudrait avoir un tableau dans le local de l’AGED pour que les événements soient affichés.

* 1. **UniversDroit**

**Ioana Andrei:** J’ai partagé un lien pour aller voir des documents relatifs à UD. Essentiellement, UD a été créé par des étudiants qui ont maintenant terminé leur bac. Ces gens-là cherchent à léguer UD à quelqu’un. Est-ce que l’AGED est intéressé à prendre la relève? Ça consiste à entretenir le contenu du site. L’engagement est surtout avant le début des sessions. Il faut chercher du monde pour obtenir des notes de cours et les mettre sur le site. C’est facile de seulement mettre des PDF sur le site. Ça coûte 200,75$ par an pour garder le site ouvert. Il y a beaucoup de visites quotidiennes. C’est un service offert aux membres qui est très pertinent.

**Vincent Beaupré:** Est-ce c’est un comité qui s’occupe de ça? Ce ne serait pas mieux? Je ne pense pas qu’une personne seule est le mieux.

**Dereck Dumont**: Est-ce que vous pensez que ça peut entrer dans le nouveau poste du CE? C’est pour le bien-être étudiant, donc ça fonctionne bien. Ça pourrait entrer dans ses fonctions.

**Dereck propose que la personne responsable du futur poste DD soit responsable d’UD**.

**Ioana Andrei appuie.**

**AU**

**Dereck Dumont**: Est-ce qu’on pourrait afficher les logos de commanditaires sur le site web pour payer les frais annuels?

**Malory Grondin** : C’est déjà dans le plan de commandite!

* 1. **Ménage**

Vadrouille (nouvelles, laveuse?),

 **Vincent Beaupré**: Il y a le budget qui avait été alloué l’an dernier qui n’a pas été touché du tout (mobilier). C’était pour acheter un game cube et autre.

**Lauriane Massie**: J’avais acheté des éponges, je les avais mis dans l’armoire. Les guenilles blanches disparaissent? Phil en avait acheté un gros paquet.

**Dereck Dumont**: Les guenilles ne sont pas disparues, elles sont dans l’armoire dans le local de l’AGED. Vincent, phil m’a parlé que le montant est là, mais il y a une case budgétaire qui a été dépassée (dépenses administratives).

**Ioana Andrei:** Je vous encourage à utiliser les guenilles, parce que des éponges ce n’est pas recyclable. C’est plus écoresponsable.

1. **Fermeture de la réunion**

**La séance est levée à 14:02.**